



L'ARMÉE INDIGÈNE

La défaite de Napoléon en Haïti



JEAN-PIERRE LE GLAUNEC

Préface de Lyonel Trouillot



LUX

L'ARMÉE INDIGÈNE

JEAN-PIERRE LE GLAUNEC

L'ARMÉE INDIGÈNE

LA DÉFAITE DE NAPOLÉON EN HAÏTI

Préface de Lyonel Trouillot



© Lux Éditeur, 2020, pour la présente édition

© Lux Éditeur, 2014

www.luxediteur.com

Dépôt légal : 4^e trimestre 2020

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-89596-357-8

ISBN (pdf) 978-2-89596-999-0

ISBN (epub) 978-2-89596-358-5

Ouvrage publié avec le concours du Conseil des arts du Canada, du Programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec et de la SODEC. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada pour nos activités d'édition.

PRÉFACE

L'inexistence du mot « Vertières » dans les dictionnaires de noms propres reconnus comme prestigieux et faisant autorité en Occident, voire dans le monde, n'est pas anodine. Il y a tout dans Vertières, l'héroïsme et le symbolisme, une fin et un commencement, pour que le lieu et la bataille s'inscrivent comme repères de la (re)construction et de la reconstitution historiques. Pourtant, jamais lieu d'histoire n'a été autant occulté par ses protagonistes mêmes et, par la suite, par les historiens qui ont pris sur eux de penser et conter le passé du point de vue de ceux qui ne pouvaient opposer à la force de l'événement que sa mise sous silence.

Michel-Rolph Trouillot (comment ne pas penser à lui en lisant ce livre et en rédigeant cette préface ?) nous le rappelait dans son *Silencing the Past*, il ne suffit pas à l'événement d'avoir eu lieu pour s'inscrire dans la mémoire, il faut aussi qu'un pouvoir l'institue, le valorise. Les pouvoirs s'accommodent de ce qui est récupérable. Vertières, dernière bataille qui consacre l'aboutissement d'une révolution anticoloniale, anti-esclavagiste, antiraciste ; portée par deux des révolutionnaires les plus radicaux de l'« armée indigène », Jean-Jacques Dessalines et François Capois dit Capois-la-Mort, est le tombeau militaire d'un régime inhumain, d'une intention raciste. C'est aussi pour cela que pour l'Histoire rédigée du lieu de la Bibliothèque coloniale, Vertières n'existe pas.

Ce n'est pas seulement cette réalisation concrète de la liberté et de la dignité humaine par des acteurs jugés improbables que le silence sur Vertières tente d'abolir, c'est d'abord et surtout la violence et l'inhumanité du système colonial et de la société qui a pensé et produit ce système que l'on tente de nier par voie d'oubli. Car, parler de Vertières, c'est parler de la violence révolutionnaire en tant que réponse à la violence coloniale. Citer Capois disant : « nous sommes hommes », c'est citer aussi ceux qui proposent de tuer tous les mâles noirs de la colonie à l'exception des enfants en

bas âge. Vertières est le bout du tunnel de l'horreur, le dernier face-à-face entre le racisme colonial et la réalisation concrète du principe de l'égalité des races et de la liberté universelle.

Miroir de la défaite et de la laideur, pour les uns. Et pour les autres, un repère historique qu'ils mettront longtemps à édifier. L'honnêteté de ce livre, son insolence, est d'explorer non seulement le silence de l'historiographie et de la société françaises sur Vertières, mais aussi les démêlés des couches dominantes haïtiennes avec un repère symbolique qu'elles hésitèrent longtemps à sacraliser. Pour les élites haïtiennes non plus, Vertières ne fut pas toujours une évidence, comme s'en réclamer n'a pas toujours voulu dire, de la part des dirigeants haïtiens, servir la nation et non leurs intérêts propres ou leur tendance dictatoriale.

Le livre de Jean-Pierre Le Glaunec est un coup de poing dans le silence et la première tentative de donner la place qu'elle mérite à une victoire volée.

Lyonel Trouillot

*À mes grenadiers, Hannah et Augustin...
En attendant de leur faire découvrir Haïti,
je leur confie les mots de Capois, le héros de ce livre:
«En avant! En avant!»*

Depuis des semaines, il pleuvait dans le Nord. Et pourtant, sur un simple signal de Dessalines, l'on vit ces hommes à chapeau de paille, au havresac de peau de cabri, vêtus de haillons informes souillés de boue, s'engager gaiement sur les routes défoncées du Cap et y traîner, en chantant, une nombreuse artillerie. Que chantaient-ils... Le mépris de la mort, car ils ne réclamaient qu'une chose: le droit de vivre libres ou de mourir¹.

Le combat de Vertières, qu'il faudrait plus judicieusement appeler l'attaque générale des lignes du Cap, compte parmi les plus violents livrés dans la guerre de l'indépendance. Dans un dernier élan, nos titans nègres, lancés sur la ville, culbutaient – à jamais – les derniers représentants de trois siècles de tyrannie. [...] Ainsi se terminait, sur une note d'apothéose, le 18 novembre 1803, la guerre de l'indépendance qui s'inscrit éblouissante au nom des grands exploits de l'humanité².

Je ne dirai pas que les faits ne sont rien. Sans eux il n'y aurait pas d'histoire. Mais le plus important en histoire, ce ne sont pas les faits, ce sont les relations qui les unissent, la loi qui les régit, la dialectique qui les suscite³.

AVANT-PROPOS

Le lecteur connaît probablement – même de manière imprécise ou seulement de nom – les batailles de Valmy (1792) ou des plaines d'Abraham (1759), celles d'Austerlitz (1805), d'Ulm (1805) ou de Waterloo (1815). Peut-être a-t-il même entendu parler des grandes batailles de la guerre d'Indépendance américaine comme Bunker Hill (1775), Concord (1775) ou Yorktown (1781). L'ère dite « des révolutions » est un champ d'études rêvé pour les passionnés d'histoire et de culture militaires, non seulement en raison de la multiplicité des combats, mais aussi du renouvellement des méthodes de guerre¹. Les batailles sur mer ou sur terre – en Europe, sur l'océan Atlantique, dans la mer des Caraïbes et dans les Amériques – remplissent les dictionnaires et les encyclopédies. Elles fascinent les historiens tout comme le grand public. Des plaques commémoratives rappellent ici et là le déroulement des faits, sans parler des reconstitutions historiques en costumes d'époque qui scandent le temps de nos sociétés de mémoire. À ces batailles sont associés des personnages illustres, ou censés l'être, George Washington, le comte de Rochambeau ou encore Napoléon, et des rituels rappelés par la culture cinématographique. Des alignements d'hommes l'arme au bras, des tirs de mousqueterie, des coups de canon et un certain brouillard de poudre. Des corps qui tombent. Et enfin, la victoire ou la défaite.

Tout cela paraît bien connu, mais qui, en dehors d'Haïti, de la diaspora haïtienne et de rares historiens non haïtiens, a déjà entendu parler de la bataille de Vertières, aboutissement spectaculaire et sanglant de la guerre d'indépendance haïtienne qui voit la consécration de l'armée dite « indigène » dirigée par Jean-Jacques Dessalines ? Qui sait que cet affrontement a marqué l'une des pires défaites napoléoniennes et qu'il a fissuré pour la première fois les assises d'un monde de terreur où le corps noir était perçu comme une simple marchandise ?

INTRODUCTION

AUX ARMES, CITOYENS !

*Allons enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie, l'étendard sanglant est levé
Aux armes et caetera, aux armes et caetera
Aux armes et caetera, aux armes et caetera*
Serge Gainsbourg, *Aux armes et caetera*

Ce livre est né d'une rencontre avec une date, le vendredi 18 novembre 1803. En cause, un ouvrage écrit par Marcel Dorigny, l'un des historiens français ayant le plus contribué ces dernières années à intégrer l'histoire d'Haïti et l'histoire coloniale à l'histoire de France. Le livre, intitulé *Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques (1773-1802)*, a été publié en 2004 dans le cadre de la préparation des étudiants français aux concours de l'enseignement¹. Cette année-là, Haïti domine les nouvelles internationales². Les célébrations du bicentenaire de l'indépendance sont marquées par des manifestations réprimées violemment par les forces du président Jean-Bertrand Aristide, contesté par une large part de la société civile depuis sa réélection en 2000, que l'on dit entachée de fraudes³. Son départ d'Haïti sous la pression internationale ne tarde pas. Il est suivi par le débarquement de troupes étrangères bientôt remplacées par les forces de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Marcel Dorigny insiste sur l'importance de la Révolution haïtienne qui, avec les révolutions française et états-unienne, forment le socle d'une période mouvementée qui s'étend du milieu des années 1760 à la chute de l'Empire espagnol d'Amérique du Sud dans les deux premières décennies du XIX^e siècle. Il conclut en rappelant : « Ainsi, 1804 vit la naissance de la seconde République indépendante du Nouveau Monde, dans

le sillage des Révolutions américaine de 1773-1783 et française de 1789-1799, mais sur une base radicalement différente, puisque c'était la masse servile qui avait vaincu l'armée de Rochambeau à Vertières le 18 novembre 1803 (au chant de *La Marseillaise* face aux troupes françaises médusées)⁴. »

Aurais-je retenu le nom de Vertières et la date de la bataille qui porte ce nom sans ce détail musical livré entre parenthèses, en toute fin de phrase ? Selon Dorigny, les Noirs révoltés auraient chanté *La Marseillaise*, l'hymne révolutionnaire français, sur la route du Cap-Français menant à l'ancienne habitation de Vertières, dans les derniers moments d'une guerre d'indépendance hors du commun. Ce détail est repris un an plus tard sur le site d'un journal satirique toulonnais (les mots de l'historien sont alors cités sans guillemets et sans référence), puis sur le site de la section de Toulon de la Ligue des droits de l'homme (LDH) dans un article intitulé « La bataille de Vertières (18 novembre 1803), vous connaissez⁵ ? » Il est ensuite recyclé sur divers sites internet (certains, aujourd'hui, disparus)⁶ et mentionné dans une thèse de doctorat soutenue en 2007⁷. Il aurait été intéressant de sonder entre 2004 et 2007, période pendant laquelle la question des révoltes et révolutions a été au programme des concours français de l'enseignement en histoire, les étudiants qui utilisaient le manuel de Marcel Dorigny, le seul à mentionner la bataille du 18 novembre 1803⁸. Qui, une fois la lecture terminée, s'est souvenu de cette date et du chant des soldats noirs ce jour-là ? Qui même a pris le temps de lire le texte jusqu'au bout de la parenthèse ? D'en imaginer la portée symbolique ? L'événement valait-il la peine d'être mémorisé, puisqu'il tombait à l'extérieur de la période d'étude (1773-1802) prévue par le programme officiel ? Devait-on le percevoir comme un simple épilogue ?

D'anciens esclaves aux héritages culturels divers – la plupart sont africains, d'autres sont nés à Saint-Domingue ou ailleurs dans le monde caribéen – se seraient approprié l'hymne national républicain au moment même où Napoléon le mettait sous surveillance en raison de sa symbolique subversive. L'ironie est grande. « Allons enfants de la patrie »,

« Aux armes, citoyens », « qu'un sang impur abreuve nos sillons » : on peut en effet imaginer la stupeur des soldats napoléoniens soudainement conscients que le « sang impur » de la chanson révolutionnaire est le leur et que leur combat est tout sauf légitime. N'est-ce pas d'ailleurs essentiellement ce qu'exprime dans ses mémoires un témoin de la guerre d'indépendance, le soldat Philippe Beaudoin ? « Ils [les Noirs] se battent pour une cause plus légitime que la nôtre. Au commencement de la Révolution, on leur a donné la liberté et, maintenant, on va leur ôter⁹ », déclare-t-il. Mis à part le fait que les esclaves de Saint-Domingue n'ont pas attendu qu'on leur octroie leur liberté, Beaudoin voit juste. L'esclavage est bien aboli dans les colonies françaises en 1794, et les esclaves sont reconnus alors comme des citoyens français à part entière. Napoléon et ses conseillers espèrent bien rétablir l'esclavage à Saint-Domingue en 1802, comme en Guadeloupe. On comprend donc aisément que les soldats français s'interrogent et soient « médusés » le 18 novembre 1803. L'appropriation ce jour-là de *La Marseillaise* par les insurgés noirs n'est-elle pas le signe tangible de la supériorité morale de leur combat ? Qui sont finalement les héritiers de Voltaire, de Condorcet et de Montesquieu ? Sont-ils français ou plutôt haïtiens ? Qui sont les véritables citoyens, libres et égaux en droits ? Qui sont les esclaves ?

Cette interprétation de *La Marseillaise* sur les pentes du morne du Cap-Français a-t-elle été fidèle aux paroles originales ? A-t-elle été chantée en créole ou en français ? Tous les soldats l'ont-ils entonné ou certains lui ont-ils préféré des chants traditionnels africains ou « haïtiens » ? Des chants vaudou peut-être ? Quels couplets a-t-on chantés ? Les Français se sont-ils tus ou ont-ils renchéri en lançant un chant de gloire à Napoléon ?

*

* *

La fascination qu'exercent immédiatement sur moi la date de la bataille de Vertières et *La Marseillaise* entendue ce jour-là dans l'ancienne « perle des Antilles » est nourrie par le contexte sociopolitique qui prévaut au moment de ma

lecture de l'ouvrage de Marcel Dorigny. En effet, le gouvernement conservateur français tient à partir du mois d'octobre 2009 un « débat sur l'identité nationale¹⁰ », orchestré par l'un des serviteurs les plus zélés de la cause présidentielle, Éric Besson, ancien membre du Parti socialiste (PS) converti au printemps 2007 à la droite, et alors ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire¹¹. Organisé sur invitation par les préfets, le débat est tout sauf un acte politique isolé. Il s'inscrit dans une longue liste d'actions posées à l'intention de l'électorat d'extrême droite, dont la place sur l'échiquier politique français est centrale, au moins depuis le début des années 2000. Soucieuse de capter cet électorat, la nouvelle droite française assume désormais ouvertement les « bienfaits » de l'héritage colonial tout en poursuivant une politique d'« ethnicisation des rapports sociaux¹² ». Dans cette optique, elle instrumentalise et déforme la notion d'identité nationale qu'elle réifie et sacralise, au détriment de tous ceux qui ne correspondraient pas au modèle attendu. Sans surprise, le débat ne donne pas lieu à une confrontation d'idées, mais à la proclamation d'une identité ancestrale facilement reconnaissable.

À bien des égards, ce « débat » ne fait que reformuler et renforcer le refus affiché du président Nicolas Sarkozy de céder à ce que beaucoup dans les rangs conservateurs appellent une mode de la « repentance¹³ ». Le 9 mai 2006, par exemple, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur et chef de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), le principal parti de droite français, dénonce dans un discours tenu à Nîmes une « tendance irrépressible à la repentance systématique » ou encore « une repentance coloniale qui ressasse et divise au lieu de guérir ». Dans un discours prononcé le 14 janvier 2007, Sarkozy, désormais candidat à l'élection présidentielle, récidive en déclarant qu'« au bout du chemin de la repentance et de la détestation de soi [...], il y a le communautarisme et la loi des tribus¹⁴ ». Cette obsession de la « repentance » – le recyclage de ce mot à connotation chrétienne révèle l'ignorance du candidat ou le mépris de ses conseillers à l'égard des enjeux socioculturels, politiques et épistémologiques de la nouvelle histoire coloniale

et envers les revendications dites « mémorielles » de certaines associations – émerge de nouveau quelques mois plus tard, cette fois lors de son discours de victoire en mai 2007. « Je vais en finir avec la repentance, qui est une forme de haine de soi¹⁵ », assène-t-il à son auditoire. Parallèlement, le terme de « repentance » est véhiculé par les journaux français conservateurs, comme *Le Figaro* ou *Les Échos*, et devient le fonds de commerce de certains historiens révisionnistes qui pourfendent les soi-disant anachronismes et le « politiquement correct » de leurs collègues, tout en prônant un retour à une historiographie nationaliste et triomphaliste¹⁶. L'heure n'est plus à l'introspection ni à la remise en cause, mais à l'affirmation de l'identité française et au retour d'un roman national marqué par la gloire, peu importe les blessures de la nation, en particulier celles charriées par l'histoire de l'esclavage et du colonialisme. À contre-courant d'une historiographie qui insiste sur la malléabilité des identités et sur la nécessité de construire un récit national décentré, on assiste à un retour en force d'une tradition historiographique des plus classiques.

Ce refus de la repentance va de pair avec une remise en cause, soutenue par une partie de la guilde historique, des lois dites « mémorielles », en particulier de la loi Gayssot de 1990 et de la loi dite « Taubira » de 2001. Adoptées dans un contexte de fièvre commémorative qui ne se réduit pas à la France¹⁷, ces lois visent respectivement à pénaliser la négation de l'Holocauste et à reconnaître l'esclavage et la traite négrière comme un crime contre l'humanité, ainsi qu'à encourager l'enseignement de cette histoire. Sur les recommandations d'un comité pour la mémoire de l'esclavage mis en place en janvier 2004, une journée de commémoration nationale est instituée tous les 10 mai à partir de l'année 2006. Dès leur adoption, ces lois attirent les foudres de certains historiens, qui voient en elles une entrave à la liberté d'expression et qui déplorent l'intervention de l'État dans le travail des chercheurs¹⁸. La contestation de ces lois s'accélère à la faveur de l'élection du président Sarkozy, apôtre de la non-repentance et de l'identité nationale. Une « commission de réflexion sur la modernisation [le double langage prête évidemment à sourire] des commémorations

publiques », présidée par André Kaspi, un historien spécialiste des États-Unis, est créée à la fin de l'année 2007. De façon prévisible, le rapport de cette commission déplore la multiplication des journées commémoratives en France et, notamment, celle du 10 mai sur la mémoire des traites et de l'esclavage¹⁹. Cette journée, pourtant riche en activités citoyennes un peu partout au pays, n'est perçue que sous l'angle du communautarisme et du « politiquement correct », ce qui revient à nier par la même occasion les luttes et les blessures de milliers de Français, métropolitains et d'outre-mer. La Mission d'information sur les questions mémorielles de l'Assemblée nationale, mise en place au même moment que la commission Kaspi, en vient à des conclusions identiques²⁰.

Alors que le pouvoir politique en place – soutenu par une partie des historiens – appelle, on le voit, à un recentrage du discours national et à la fin de la « repentance », ma découverte de la bataille de Vertières semble au contraire justifier l'ouverture d'une brèche. L'histoire du vendredi 18 novembre 1803 et *La Marseillaise* chantée ce jour-là par les soldats de l'armée noire exercent sur moi un attrait d'autant plus irrésistible que les dirigeants conservateurs en place, depuis 2002, expriment une crispation grandissante à l'égard du prétendu manque de respect à l'égard des symboles historiques de la France, comme le drapeau tricolore ou, justement, *La Marseillaise*, auxquels l'identité nationale semble devoir se résumer. L'hymne national français n'est-il pas sifflé lors de rencontres de football au stade de France contre l'Algérie (le 6 octobre 2001), le Maroc (le 16 novembre 2007) et la Tunisie (le 14 octobre 2008), trois nations anciennement placées sous le joug colonial français²¹? Cette crispation saute aux yeux en 2003, alors que le Code pénal français est doté de l'article 433-5-1, destiné à punir l'outrage au drapeau ou à l'hymne national de 7 500 euros d'amende, et même de six mois de prison lorsque le délit est commis en réunion, comme ce fut le cas lors du match France-Algérie²². Siffler *La Marseillaise* lors d'une rencontre sportive est maintenant perçu comme un « outrage » intolérable à l'unité de la nation. Le renfermement idéologique ne s'arrête pas là. En juin 2006, un amendement à

CET OUVRAGE A ÉTÉ IMPRIMÉ EN NOVEMBRE 2020 SUR
LES PRESSES DES ATELIERS DE L'IMPRIMERIE GAUVIN
POUR LE COMPTE DE LUX, ÉDITEUR À L'ENSEIGNE D'UN
CHIEN D'OR DE LÉGENDE DESSINÉ PAR ROBERT LAPALME

La conception graphique de la couverture
est de David DRUMMOND

L'infographie est de Claude BERGERON

La révision est Geneviève BOULANGER

Lux Éditeur
C.P. 60191
Montréal (QC) H2J 4E1

Diffusion et distribution
En Europe: Harmonia Mundi
Au Canada: Flammarion

Imprimé au Québec
sur papier recyclé 100 % postconsommation

L'ARMÉE INDIGÈNE

Jean-Pierre Le Glaunec

Qui, en dehors d'Haïti, a déjà entendu parler de la bataille de Vertières, point d'aboutissement de la guerre d'indépendance haïtienne ? Qui sait que cet affrontement s'est soldé, en 1803, par l'une des pires défaites napoléoniennes ? Que les Noirs s'y réclamaient des idéaux de la Révolution ? Pourtant, cette bataille aurait dû faire date : son issue, désastreuse pour la puissance coloniale française, allait fissurer de manière irrémédiable les assises de l'esclavage.

Dans cet ouvrage, Jean-Pierre Le Glaunec décrit la violence inouïe de cette guerre entre maîtres et anciens esclaves, entre les forces des généraux Leclerc et Rochambeau et l'armée, dite « indigène », de Jean-Jacques Dessalines. Il interroge le sens de son occultation par l'historiographie française, mais aussi le rapport trouble que l'élite du pouvoir haïtienne entretient avec sa mémoire, symbole d'émancipation parfois encombrant pour qui désire maintenir les populations asservies.

Jean-Pierre Le Glaunec est professeur à l'Université de Sherbrooke, où il enseigne l'histoire des États-Unis, d'Haïti et des Amériques noires. Il est également l'auteur d'Une arme blanche, publié chez Lux en 2020. L'armée indigène a remporté le Prix de la recherche et de la création de l'Université de Sherbrooke (2015) et le Grand Prix du livre de la Ville de Sherbrooke (2016).